

Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général Articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts (CGI)

Numéro d'ordre du reçu 36547

Bénéficiaire des versements					
Nom ou dénomination : Unicef					
Adresse:					
N° 17 Rue Sainte Catherine					
Code postal 42000 Commune saint étienne					
Objet :					
Cochez la case concernée (1):					
Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du25/ .04 / .2017 publié au Journal officiel du25/ .04./ .2017 ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du .25./.04/.2017					
Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation					
☐ Fondation d'entreprise					
Oeuvre ou organisme d'intérêt général					
☐ Musée de France					
☐ Établissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif					
Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises					
Association cultuelle ou de bienfaisance et établissement public des cultes reconnus d'Alsace-Moselle					
Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals					
Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement					
Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)					
Établissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif					
☐ Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail).					
Associations intermédiaires (article L. 5132-7 du code du travail)					
Ateliers et chantiers d'insertion (article L. 5132-15 du code du travail)					
☐ Entreprises adaptées (article L. 5213-13 du code du travail)					
Agence nationale de la recherche (ANR)					
Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (2)					
Autre organisme :					

- (1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme
- (2) dons effectués par les entreprises

Donateur					
Nom : Casino Saint étienne		Prénoms : Maurice Louis			
Adresse: 60 Rue Bergson					
Code postal 42000	Commune Saint-Étienne				
Le bénéficiaire reconnaît	avoir reçu au titre des dons et ve	ersements ouvrant dr	oit à réduction d'impô	t, la somme de :	
	3.	euros			
Somme en toutes lettres :	trois mille et cent cinquante huit				
Date du versement ou d	lu don:	8			
	sur l'honneur que les dons et ve			éduction d'impôt 7 bis A du CGI	
Acte authentique	☐ Acte sous seing privé	Ľ Déclaratio	on de don manuel	Autres	
Nature du don :					
☐ Numéraire	☐ Titres de sociétés cotés	X Autres (4)	ı		
En cas de don en numéi	raire, mode de versement du do	on:			
Remise d'espèces	Chèque	▼ Virement,	prélèvement, carte ba	incaire	
L'organisme bénéficiaire de l'une des catégories d' Il est rappelé que la déliv dispositions de l'article 1' ces documents.	peut cocher une ou plusieurs cases. peut, en application de l'article L. 80 C organismes mentionnées aux articles 20 rance irrégulière de reçus fiscaux par l'o 740 A du code général des impôts, à ur evenus ou de produits ; frais engagés par	0 et 238 bis du code géné organisme bénéficiaire es ne amende fiscale égale à	éral des impôts. st susceptible de donner lie à 25 % des sommes indûm	u, en application des ent mentionnées sur	
		,			
			Date et addresse du si	mart contract	
			.18 / 02 / 2018		
			0x343c43a37d37dff08ae8c4a115	544c718abb4fcf8	